



Par Gérard Touaty

Parmi les commandements enseignés dans notre paracha, nombreux sont ceux qui définissent les normes des rapports de l'homme vis-à-vis de son prochain. L'un d'entre eux nous ordonne d'aider notre ennemi dont l'âne s'affaîsserait sous le poids de son fardeau. On peut comprendre la nécessité d'aider notre ami mais quel est cet ennemi qui aurait besoin de notre aide ? Une lecture au second degré nous donnera les clefs pour le comprendre tout en ouvrant une fenêtre sur l'ère messianique.

Quand tu verras l'âne de ton ennemi s'affaîsser sous son fardeau, t'abstiendras-tu de l'aider ? (Non) Aider, tu viendras à son aide (1). Avec ce verset, la Thora nous ordonne d'aider un homme (même s'il s'agit de notre ennemi) à relever son âne alourdi par le poids de sa charge. Dépasant le cadre du sens premier, le Baal Chem Tov (2) nous invite à lire ce texte au second degré. Ane, en hébreu, se dit 'hamor, un mot qui se rapproche étymologiquement du mot 'homer qui signifie « matière », allusion, ici au corps physique. Le texte devient alors : quand tu verras, quand tu réfléchiras à la matière de ton corps qui est en fait ton ennemi (puisqu'il s'oppose à la spiritualité) et qu'il s'écroule sous le poids des commandements, tu penseras-tu qu'il faudra alors briser le corps par des jeûnes et des mortifications ? Non, au contraire, tu l'aideras.

Une grande brèche

Le judaïsme perçoit l'homme comme la réunion de deux entités contraires : celle de l'âme et celle du corps. La première n'aspire qu'à satisfaire un désir spirituel alors que la seconde ne recherche que la satisfaction des plaisirs matériels et physiques de ce monde. Pour briser l'élan de cette seconde entité, le Juif avait coutume, durant des siècles, d'imposer à son corps toutes sortes de souffrances. Puis vint le Baal Chem Tov qui rejeta cette conception, non parce qu'elle n'était pas appropriée mais parce qu'elle n'était « plus » appropriée. Il expliqua longuement qu'il fallait à présent s'efforcer non seulement d'avoir un corps en bonne santé mais aussi de le mettre au service de D.ieu. Le successeur du Baal Chem Tov, le Maguid de Mézeritch œuvra lui aussi dans cette voie quand il expliqua à son fils, celui que l'on appelait l'Ange, qu'il fallait prendre soin de la santé de son corps car quand il se créait un petit orifice dans le corps cela entraînait une grande brèche dans l'âme.

Réduire l'impact du corps

Toutefois, à la lecture du Code de Lois juives, le Choul'hane arou'h, on est en droit de se demander si ce chemin inauguré par le Hassidisme était vraiment nouveau. On peut y lire, en effet, qu'il est interdit à un Juif de faire souffrir le corps par toutes sortes d'afflictions, mêmes celles le privant de nourriture et de boisson. Mieux encore, on pouvait lire dans le Michné Thora du Rambam (Maïmonide), écrit trois siècles plutôt, qu'« un corps en bonne santé était une nécessité pour le service de D.ieu ». Dès lors, qu'elle était donc l'innovation du Baal Chem Tov ? Pour répondre à cette question, il faut nuancer notre propos. Il est vrai que la loi juive interdit de faire souffrir notre corps mais elle le permet dans le cadre du repentir quand un homme, du fait du poids de ses fautes, veut réduire l'impact du corps sur sa vie juive. La souffrance est alors pour lui un bienfait. Et c'est là que le Baal Chem Tov apporte un éclairage nouveau : même pour se repentir de ses fautes, un homme ne doit pas éprouver physiquement son corps. A notre époque, même la Téhouva (le repentir) doit être accomplie dans le respect du corps mais aussi avec joie. C'est d'ailleurs une authentique préparation à la délivrance messianique qui verra la sanctification du corps et du monde matériel à travers lesquels la divinité sera perçue dans toute sa plénitude.

Gérard Touaty

Notes

(1) Chémoth, chap. 23, verset 5

(2) Le fondateur du Hassidisme (1698-1760)